



COMMUNIQUE

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite les candidats admis aux postes de superviseurs régionaux, superviseurs régionaux adjoints, superviseurs communaux, et contrôleurs qui ont déjà signé le contrat de prestation de service, mais qui ne se sont pas encore fait créer leurs comptes sur les kits d'enrôlement biométrique de bien vouloir se présenter au niveau de la CENI.

Fait à Niamey, le 10 septembre 2019

Le Président

Maître ISSAKA SOUNA